

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception Ob was 2014	Dossier comple		F-032-14-P-0011
	1. Intitulé du pro	ojet	
Construction d'une Plateforme Logistique			
	ification du maître d'ouvra	ge ou du pétitionn	aire
2.1 Personne physique	D.		
Nom	Prénom		
2.2 Personne morale	SCCV rue du Champ MAC	PET - BOVE	
Dénomination ou raison sociale	300 vide du Onamp wiAc	OKET - KOTE	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	DANG TRANG		
RCS / SIRET 8 0 0 3 8 5 2 3	9 0 0 0 1 0	Forme juridique	Société Civile de Construction Vente
Joignez	à votre demande l'ann	exe obligatoire r	n°1
3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau	des seuils et critères anne	xé à l'article R. 122	2-2 du code de l'environnement et
d	imensionnement correspon	ndant du projet	
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du pr	ojet au regard des	seuils et critères de la rubrique
	ravaux ou constructions réali ne SHON supérieure ou égal		eurs phases, lorsque l'opération crée érieur à 40 000 m².
	,		
	4. Caractéristiques généro	ales du projet	
Doivent être annexées au présent formul	aire les pièces énoncées à	la rubrique 8.1 du	formulaire
4.1 Nature du projet			
Construction d'une Plateforme logistique de Cet entrepôt est implanté dans la Zone Indus		ne de ROYE(80),	
rue du Champ MACRET - La surface du projet est de 28 255m² incluan	nt 24 745m² d'entrepôt + Loc	aux Techniques et 3	510m² de bureaux

4.2 Objectifs du projet

Tri courriers, stockage en package, en masse ou en mezzanine (maxi 50% d'une cellule).

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Construction d'un bâtiment logistique de 28 255m² (entrepôt + bureaux + locaux techniques / locaux des charges + poste de garde)
- Implantation de la construction sur un terrain d'une superficie de 61 895m², cadastré ZR n°46, 55, 59 et ZB n°200.
- Le projet est composé de 4 cellules d'environ 6000m².
- Locaux techniques : Poste transfo, chaufferie Gaz, local Sprinkler, local air comprimé.
- Entrées VL et PL séparé pour séparer les flux. Un poste de garde permet de contrôler les accès au site.
- Parking VL de 316 places dont 7 places PMR et 30 places pour véhicules électriques incluses.
- Attente PL le long des voiries : 11 places.
- Réseau VRD :

Les EP : Il n'existe pas de réseaux public d'évacuation. Il est donc imposé d'infiltrer la totalité des eaux pluviales sur la parcelle. Le réseau EP toiture s'évacuera directement dans les noues d'infiltration,

Les EP de voirie s'évacuerons dans un réservoir enterré sous voirie afin de collecter les eaux avant évacuation

via une pompe de relevage et un séparateur hydrocarbure dans les noue d'infiltration périphériques.

Récupération des eaux de pluie dans une cuve de 5m³

Les réseaux EU, ainsi que les autres réseaux (Électricité, AEP, Téléphone...) seront raccordés aux réseaux concessionnaires.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Tri et stockage, suivant dossier ICPE soumis à l'enregistrement qui sera déposé simultanément en préfecture, du Permis de Construire.

4.4.1 A quelle(s) procé La décision de l'auto dossier(s) d'autorisatio	orité administrativ	rative(s) d'autorisation le projet a ve de l'Etat compétente en m	-t-il été ou serd atière d'envir	a-t-il soumis onnement o	? devra être ja	ointe au(x)
- Permis de Construire						
- Dossier ICPE soumis	à l'enregistrement					
4.4.2 Précisez ici pour	quelle procédure	e d'autorisation ce formulaire est l	rempli			
Article 36						
4.5 Dimensions et cara	ctéristiques du pro	jet et superficie globale (assiette) d	le l'opération - p	préciser les u	nités de mesu	re utilisées
	Grandeu	rs caractéristiques			Valeur	
Emprise foncière :		= 61 895m²		m²		
Bâtiment :	Bureaux Entrepôt	= 3 510m ² = 24 435m ²		Surface de Surface de		
	Local de charge	ies = 184m²		Surface de Surface de	plancher	
	Local de charge	_ 120H1		Sullace de	planoner	
4.6 Localisation du pre	oiet					
Adresse et com	nmune(s)	Coordonnées géographiques ¹	long 2 °45	5 '39.1" E	Lat. 49 ° 42	2 '19,5" N
d'implanta	ation	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et				
Rue du Champ MAC 80700 ROYE	CRET	Point de départ :	Long °			
30700 KOTE		Point d'arrivée :	Long °			
		Communes traversées :				
						X
4.7 S'agit-il d'une mod	lification/extension	on d'une installation ou d'un ouvre	age existant ?	(Du i l	Non
4.7.1 Si oui, cette ins	stallation ou cet o	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étu	ide d'impact ?	,	Oui I	Non
4.7.2 Si oui, à quelle	date a-t-il été au	utorisé ?			V	
4.8 Le projet s'inscrit-il	dans un program	nme de travaux ?		(Dui X	Non
Si oui, de quels proje	ets se compose l	e programme ?				
Construction d'un entre	pôt.					

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Quel est l'usage actuel des so	ols sur le	e lieu d	le votre projet ?				
- Terrain libre de toute contesta	ation						
- Usage agricole actuel							
			panisme (ensemble des documents d'urbanisme sols sur le lieu/tracé de votre projet ?				
Si oui, intitulé et date - PLU zone UF et AUf							
d'approbation : Précisez le ou les	- Règle	ement o	de lotissement ZI OUEST				
règlements applicables à la zone du projet							
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale?	ou les	docun	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non X				
5.2 Enjeux environnementaux	dans I	a zone	d'implantation envisagée : yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet				
http://www.developpement-							
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?				
dans une zone naturelle d'intérêt écologique,							
faunistique et floristique de		Х					
type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de							
protection de biotope?	,		•				
en zone de montagne ?		X					
sur le territoire d'une							
commune littorale ?		X					
dans un parc national, un							
parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale		X					
ou nationale) ou un parc naturel régional?		-					
naturer regional ?							
sur un territoire couvert par un plan de prévention du			627m environ de l'axe auto-routier : Non concerné				
bruit, arrêté ou le cas		X	02/III eliviioli de raxe adto-loutiel . Noli conceine				
échéant, en cours							

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques?	X		Mouvements de terrain
si oui, est-il prescrit ou approuvé?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	Terre agricole sans intérêt écologique
	d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?			

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		Agricole
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		PPR Mouvements de terrain
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de				
voisinage	Est-il source de bruit ?	X		Circulation PL + ventilation toiture
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X		Circulation PL des voisins
	Engendre-t-il des odeurs ?		X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ?		X	
	Est-il concerné par des vibrations ?		X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X		Contrôle par des luminaires de type DARK SKY Voisinage
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Eau usées sanitaires
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	, X		Déchets plastics / palettes / coton séparateur hydrocarbure / cartouche d'encre
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	S'intègre dans une zone industrielle
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X		- Suppression terre agricole - Création d'emploi

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ? Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :
 Niveau sonore de la zone industrielle Artificialisation des sols Risques technologiques Hydrolique : Imperméabilisation maîtrisé par l'infiltration en place Apport supplémentaire d'eau usée sanitaire
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non X Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dans la mesure ou le projet s'insère sur un site qui a fait preuve d'aucun zonage réglementaire particulier en dehors du PPR lié aux mouvements de terrain, d'un état écologique présentant un intérêt faible, qu'il n'existe pas de contrainte particulière lié à l'architecture / patrimoine et urbanisme, que le projet ne génèrera aucun rejet sur le site (en dehors des rejets sanitaires) et que c'est une Installation Classée soumis à l'enregistrement instruit par la DREAL; dans ce contexte, les services ICPE de la DREAL seront amenés à élucider en détail les incidences du projet.

De ce fait, nous pouvons par conséquent conclure que dans ce contexte et dans le cadre de la rubrique 36 de l'article R.122-2 du Code de l'environnement, que le projet ne nécessite pas d'étude d'impact.

8				

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	х
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	·x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	
AN 06 : Coupes		
AN 07 : Façades		
AN 08 : Perspectives du projet		
	j	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

PARIS

POSTE IMMO
Direction Nationale des Projets
CP C501
35 25 Boulevard Romain Rolland
75 010 PARIS CEDEX 14

Signature

Fait à